

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 35 promulguant à la Côte française de Somalis et dépendances

n° 35

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
8 janvier 1946

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1946

Date du numéro
31 janvier 1946

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, l'ordonnance organique du 18 septembre 1884, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art 1er

— Est promulgué à la Côte Française des Somalis et dépendances: — le décret n° 45-0192 du 31 décembre 1945 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection du Conseil représentatif de la Côte française des Somalis (J.O de la République française du 29 décembre).

Art. 2

Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

J. CHALVET.REPUBLIQUE FRANÇAISE.LIBERTÉ.ÉGALITÉ.FRATERNITÉ.